AVIS. — Le sieur Camille NUTTENS a l'honneur d'informer les frères d'armes ainsi que le public, qu'il donnera à l'Estaminet de M. Guilbert VERDONCK, *Au Pont du Hallot*, un grand et brillant **Assaut d'Armes et de Danse** suivi d'un GRAND BAL, le Dimanche 10 Janvier 1892.

L'assaut sera ouvert par une belle partie de pointe entre MM. Camille Nuttens et Jules Morel.

Il sera continué par : la contre-pointe, la canne, le chausson, etc. et sera terminé par une partie de pointe entre MM. Camille Nuttens et Xavier Dend.evel.

On y dansera la Grande Anglaise.

On commencera à 5 heures précises.

Prix d'entrée : 30 cent. par cavalier ; 20 cent. par dame.

Wasquehal. — *Concert de la Jeune France.* — L'Harmonie de la « Jeune France » offre le dimanche, 17 janvier prochain, à ses membres honoraires, un grand concert vocal et instrumental au local de la société, estaminet des Trois Couronnes.

LILLE

Accident de travail. — Hier matin, vers 8 h. 1/2, M. Louis Voituriez, 58 ans, homme de peine chez MM. Obry frères, meuniers, rue de Jemmapes, a eu la main droite prise dans un engrenage et les deux derniers doigts ont été presqu'entièrement détachés. M. le docteur Chotin, qui lui a donné les premiers soins, l'a fait admettre à l'hôpital St-Sauveur.

Le pauvre blessé est marié, père d'une jeune fille de 18 ans, et demeure rue de la Monnaie, 42.

Accidents de voiture. — Hier matin, vers onze heures, l'essieu de la voiture de M. Jules Marcelle, 30 ans, boucher à Croix, qui était venu chercher de la viande à l'abattoir de Lille, s'est rompu dans la rue du faubourg de Roubaix, à la hauteur du dépôt des tramways à vapeur. Par suite de cet accident, la circulation des cars a été interrompue pendant un quart d'heure. Personne n'a été blessé.

— L'après-midi, vers quatre heures, les habitants de la rue Nationale étaient mis en émoi par un grand bruit, accompagné de cris, qui firent croire, tout d'abord, à un terrible accident. Heureusement, disons-le de suite, tout se borne à des dégâts matériels.

A l'angle des rues Nationale et de l'Hôpital-Militaire, arrivaient en même temps, en sens inverse, le camion de M. Houflain, rue de Bouvines, 20, et la voiture de M. Vansmevoorde, boulanger, rue du Faubourg-de-Tournai, 30 ; les deux voitures se trouvaient rue Nationale et devaient entrer dans la rue de l'Hôpital-Militaire.

Le conducteur de la voiture du boulanger, dont le cheval allait au trot, crut pouvoir tourner l'angle, pour passer en avant du camion ; mais le timon de ce dernier vint frapper un panneau de la voiture, qu'il défonça et, patatras : cheval, voiture, pains, conducteur roulèrent sur le trottoir.

On accourut au secours et l'on vit, avec plaisir, d'abord, que le garçon boulanger se relevait sans aucune égratignure. Puis, on releva le cheval, pas blessé non plus, et enfin, la voiture allégée de ses pains ; la capote de celle-ci a été désagrégée et un garde-crottes cassé : tels sont les dégâts que nous avons remarqués.

Egarée. — Jeudi soir, vers six heures, des agents, en tournée à Fives, virent une femme portant un enfant de quelques jours sur les bras, qui errait dans le faubourg, comme une personne perdue. Ils l'emmenèrent au poste du 5e arrondissement, où elle déclara se nommer Zélie Vigoureux, 33 ans, ménagère, née à Cassel.

Cette femme, qui est venue habiter Fives depuis, s'était égarée et n'a pu désigner ni la rue, ni le numéro de son domicile.

Elle passa donc la nuit au poste et, hier matin, vers sept heures et demie, comme elle affirmait que, dans le jour, elle aurait certainement retrouvé sa demeure, on la laissa partir.

Le feu. — Jeudi soir, vers six heures, un commencement d'incendie s'est déclaré dans une chambre du quatrième étage de l'appartement occupé, 14, rue Thiers, par Mlles Elise et Marie Zimmermann, couturières.

En se rendant dans cette chambre, qui renfermait des vêtements, du linge, des ustensiles de cuisine, des matelas, etc., pour y chercher quelque chose, la plus jeune de ces demoiselles laissa échapper la lampe à pétrole qu'elle tenait à la main.

Elle donna l'alarme et sa sœur tenta, avec elle d'éteindre le feu, en jetant sur le pétrole enflammé des linges mouillés.

Mais le feu se communiqua aux boiseries et aux matelas et elles durent renoncer à l'éteindre elles-mêmes.

Pendant ce temps, les pompiers de la rue de la Baignerie, arrivaient et eurent promptement raison du sinistre.

Sur les lieux, nous avons remarqué la présence de M. le commandant Druez, MM. les capitaines Hasland et Contamine, M. le lieutenant Bernard, M. Perlet, commissaire de police du 1er arrondissement, etc. Le service d'ordre était fait par la police, sous les ordres de M. Florent, inspecteur.

Les dégâts s'élèvent à un millier de francs, comme suit : 400 francs pour l'immeuble, qui est assuré et 600 francs pour le mobilier qui ne l'est pas.

Les vols. — Être employé pendant huit dans une maison et se faire arrêter pour un vol peu important, c'est ce qui se voit rarement et qui, cependant, est arrivé à Gustave Pezin, 21 ans, vernisseur de meubles, rue de la Piquerie, 3.

Sa patronne, Mme veuve Vanheule, fabricant de meubles, rue Jean-Jacques-Rousseau, 27, remarquait depuis quelque temps que des outils de menuiserie disparaissaient de son atelier, sans qu'elle sût sur qui porter ses soupçons ; quand elle fut toute surprise d'apprendre que l'auteur de ces vols était celui en qui elle avait le plus de confiance. Pezin a été arrêté et mis à la disposition de M. le Procureur de la République.

LE NORD

LA DISPARITION D'ARMENTIÈRES

Les recherches entreprises depuis la disparition du brigadier de police Arnout restent toujours malheureusement sans résultat. La déclaration de l'individu qui avait dit hier avoir rencontré M. Arnoux à Warneton a été reconnue inexacte par l'agent qui s'y est rendu, et cette déclaration, faite par un homme qui était alors un peu pris de boisson, a été controuvée aujourd'hui même par son auteur.

En résumé, personne n'a aperçu le malheureux brigadier depuis qu'il a quitté sa maison, et on en est réduit à craindre de plus en plus qu'il ne se soit noyé dans la Lys.

VALENCIENNES

Terrible accident de Mine
A LOURCHES
Deux morts

Avant-hier, vers 5 h. 1/2 du matin, deux mineurs de la fosse Douchy, MM. Léon et César Legrand, étaient à leur travail depuis quelques minutes à peine lorsqu'ils furent ensevelis sous un éboulement d'environ mille berlines de terre.

Le premier n'avait que 24 ans, son compagnon était père d'un enfant.

Leur camarade, M. Laurent Fontaine, qui était avec eux, échappa par un prodigieux hasard à une mort certaine. Quoique pris par un pied, il put sans perdre son sang-froid, se débarrasser et éviter d'être broyé comme ses compagnons.

C'était la troisième journée qu'ils travaillaient à ce chantier.

Les secours furent organisés par l'ingénieur et les maîtres porions et les autres victimes purent être retirées dans la journée suivante :

Les deux malheureux étaient affreusement mutilés.

Ils habitaient à Lourches, coron des Baroues où les cadavres ont été transportés.

Cet affreux accident a produit une pénible impression dans les communes de Lourches et de Douchy.

DUNKERQUE

Au port. — Le steamer français « Cayor » capitaine Lagelouze, de la Maison Devès et Chaumet, de Bordeaux, venant de Rufisque et de Saint-Louis (Sénégal), est entré hier au bassin du commerce à Dunkerque à 5 heurs 50 du soir.

Il s'est embossé au quai de la Citadelle, où il doit commencer aujourd'hui le débarquement de sa cargaison d'arachides.

Ce steamer est porteur de 450000 kilos arachides pour la maison P. Marchand frères et de 350.000 kilos pour M. Lavergne de Dunkerque.

Le capitaine anglais décédé à Dunkerque. — Le corps du capitaine Gane, qui commandait le sloop anglais Mizpah et dont nous avons signalé la mise à l'hôpital de Dunkerque, est parti de Dunkerque hier soir pour Londres à bord du steamer anglais « Rosendaël ».

La femme de l'infortuné capitaine accompagne le corps de son mari.

Chronique maritime. — Le steamer anglais « Edgar » est arrivé d'Alexandrie à Dunkerque, le 7 janvier au soir ; il a pris place au quai Nord de la Darse 1, du bassin de Freycinet, où il débarque : 380 balles de coton pour Lille, Roubaix, etc.

Le steamer « Alice » de la Cie générale Transatlantique, est entré le 7 janvier au soir, au bassin de Freycinet à Dunkerque, venant de St-Nazaire et du Havre, étant porteur de 520 balles de laines d'Algérie, prises en transbordement pour Roubaix-Tourcoing-Fourmies, etc. qu'il débarque au quai Nord de la Darse 1.

La neige. — Vendredi matin, la neige a fait sa première apparition à Dunkerque, mais peu abondamment.

PAS-DE-CALAIS

LA FIN D'UNE FUGUE

Le sous-officier du 33e, dont nous annoncions récemment la disparition, est rentré au corps avant l'expiration du délai fixé pour constituer le crime de désertion.

Le sergent-major B... ne passera donc pas devant le conseil de guerre ; mais il pourrait encore payer assez cher son escapade.

Sombrin. — *Accident mortel.* — Un accident mortel vient de se produire à Sombrin.

Le sieur Poulain, employé à l'extraction de la marne, est tombé d'une échelle au fond d'un puits et s'est brisé la colonne vertébrale.

Le malheureux, qui n'était âgé que de 33 ans, laisse une veuve sur le point d'accoucher et deux enfants en bas-âge.

TRIBUNAUX

Tribunal correctionnel de Lille

L'audience d'hier n'a pas été beaucoup plus intéressante que celle de jeudi.

Aucune condamnation sérieuse n'y a d'ailleurs été prononcée.

LILLE

Un faux électeur. — On se rappelle le marchand de pommes de terres frites de la Grande-Place, le sieur Alphonse Delestrée. Il avait été condamné il y a trois mois environ pour outrages à la pudeur sur sa fille, par le tribunal correctionnel de Lille.

Comme on le pense bien, sa condamnation n'était pas compatible avec la qualité d'électeur, aussi, n'avait-il aucun droit de voter aux dernières élections législatives. Cependant, une erreur d'un employé fit qu'on lui envoya quand même une carte d'électeur et Delestrée s'empressa d'aller porter son bulletin dans l'urne.

Après vérification des listes électorales, on s'aperçut de cette irrégularité et Delestrée fut traduit devant le tribunal correctionnel. Il comparaissait hier.

Pour se défendre, il dit qu'il pensait que si on lui envoyait un bulletin, il était dans son droit en votant et il n'a pas cru enfreindre la loi. Il est cependant condamné à 6 jours de prison et 16 fr. d'amende.

***

Autres condamnations — Henri Bertho, 10 jours de prison et 16 fr. d'amende pour coups — Henri Delagrange, 200 fr. par défaut, coups. — Adèle Vanderdonck, 1 mois, avec application de la loi Bérenger, vol — Louis Vandendriesch, 6 jours, vagabondage et mendicité — Auguste Caudrelier, 15 jours, loi Bérenger, outrage et ivresse — Jules Dannels, 4 mois, vagabondage — Jules Maret, 1 mois, mendicité — Elie Carnelle, 10 jours 16 fr. d'amende et 5 francs, filouterie et bris de clôture.

Me COURANT.

On nous prie d'annoncer que le dentiste MEIER, de Courtrai, est à consulter tous les jeudis, excepté le 3e jeudi de chaque mois, à Roubaix, rue du Collège, 73 (en face du Collège), de 9 heures à midi et de 2 à 5 heures du soir.

Nouvelles à la Main

Z... et K... ont une violente discussion qui se termine par une mutuelle paire de gifles.

S... accourant au bruit, et avec son fin sourire :

— De quoi donc parlez-vous ?

***

On parlait à la bourse du coulissier X..., connu pour ses allures communes,

— Tu sais, on dit qu'il va monter au parquet.

— Ah ! fit ce bon apôtre de S... pour le cirer, alors !

BRULE-MAISON.

APÉRITIF

BANYULS-TRILLES

Vin agréable
tannique, fortifiant et digestif

« Le **VIN DE BANYULS** est le Vin le plus riche en tannin que l'on connaisse. — C'est un Vin de **quinquina naturel**. Tout concourt à lui assurer le premier rang. » *docteur* BOUCHARDAT. »

« Pris en dehors des repas ou au moment de se mettre à table, le **VIN DE BANYULS-TRILLES** est un excellent tonique qui stimule les fonctions de l'estomac et auquel on peut avoir recours dans le cas d'atonie, sans avoir à redouter le plus léger accident. » *Docteur* PROTE. »

Les lignes qu'on vient de lire sont la meilleure des recommandations en faveur de ce produit.

DANS TOUS LES CAFÉS
ET CHEZ LES ENTREPOSITAIRES
Exiger la marque sur la bouteille

SPECTACLES & CONCERTS

Grand-Théâtre de Roubaix. — *L'Africaine* — Beaucoup de personnes, dont nous étions, craignaient que M. Laville ne pût lutter avantageusement dans le rôle de Nélusko contre le souvenir de ses prédécesseurs Soum et Stamler. Il s'est honorablement acquitté de ce rôle écrasant et à plusieurs reprises s'y est fait applaudir chaleureusement.

C'est au théâtre surtout qu'il faut éviter de ne procéder que par comparaisons ; par ce système on est porté à ne jamais se trouver satisfait, alors même que l'interprétation ne laisse que très peu à désirer.

Il est une chose que l'on doit reconnaître, c'est que M. Dennery, de même que tous les ouvrages qu'il a abordés jusqu'ici a très convenablement monté le chef-d'œuvre de Meyerbeer.

Or, il ne faut pas oublier que l'imposition d'une troupe lyrique et d'un orchestre n'est pas compensée pour le directeur par la subvention mise à sa disposition ; subvention absolument dérisoire en raison des obligations qu'elle entraîne.

Malgré cela, nous avons cette année à demeure, une excellente troupe que le public, à défaut de nos édiles fera bien d'encourager, s'il n'est pas dans son intention de tuer définitivement le théâtre lyrique à Roubaix.

Deux artistes dont le succès a été très grand sont M. Grozel et Mlle Baskans, l'un et l'autre se sont vaillamment comportés et chaque fin d'acte a pour eux été l'occasion d'un rappel.

Notre Sélika contrairement à celles qui l'ont précédée sur notre scène est jeune : Mlle Baskans, notre forte chanteuse n'en a pas moins tenu l'emploi avec autorité, dans la grande scène du Mancenillier elle a traduit avec beaucoup d'expression la passion et les mélodies pleines de caresses que chante la jeune sauvage avant de mourir.

Mlle Rizzio, MM. Besson, Triopie et Bogaert, ont bien complété l'ensemble.

Le septuor du 2e acte à part une faiblesse momentanée, a été bien conduit ; le chœur du navire a été moins heureux ; commencé faux, il a fini de même ; avec une répétition encore, cet inconvénient ne sera plus à craindre.

La 2e représentation de l'Africaine a lieu dimanche ; il y aura certainement salle comble pour applaudir Mlle Baskans et MM. Laville et Grozel.

LIONEL.

Programme des Spectacles et Concerts

Grand-Théâtre de Roubaix. — Direction H. Dennery. — Dimanche 10 janvier 1892.

Bureaux à 5 h. 1/2. Rideau à 6 heures.

Deuxième représentation de

L'AFRICAINE

Grand-opéra en 5 actes. — Musique de Meyerbeer

On commencera par

ON DEMANDE UN GOUVERNEMENT

Comédie en deux actes

Avis. — Nouveau tarif des places : Fauteuils et loges, 3 francs ; Pourtour, 2 francs ; premières de face, 1 fr. 50 ; premières de côté, 1 fr. ; 2e galerie, 0,50 cent.

Théâtre de Roubaix, situé rue Archimède — Richard-Lenoir. — Direction : Mme veuve G. Deschamps.

Bureaux à 5 h. 1/2 — Rideau à 6 h.

Dimanche 10 janvier, spectacle exceptionnel. — Deux grandes pièces.

Première représentation de l'immense succès

LES

RUINES DU CHATEAU DE MAUPRAT

Drame en 5 actes et 6 tableaux, par M. Sand

Une seule représentation de

BABOLIN ou le DIABLE AMOUREUX

Opéra-comique à grand spectacle en trois actes. — Paroles de MM. P. Ferrier et [illegible]. — Musique de J. Varney.

Prochainement : Miss Helyett, privilège exclusif de Mme Deschamps.

A l'étude : L'Cat dins l'Horloge, grande Revue locale et industrielle, en six actes, Babolin, l'Oiseau bleu.

Prix des places ordinaire.

NOTA : On peut se procurer des cartes de famille à l'avance chez M. Gonce, cafetier rue de Blanchemaille et chez M. Germain, au Comique Roubaisien, rue de l'Alouette.

La salle sera chauffée.

Le Grand-Concert de Pecq. — Nous avons annoncé à nos lecteurs qu'un concert extraordinaire serait donné à Pecq, près de Tournai, le dimanche 10 janvier, à cinq heures précises du soir, organisé pour une œuvre de bienfaisance, par la Fanfare Communale, sous la direction de M. Struchmann, à l'occasion de l'inauguration de la nouvelle salle des fêtes, avec le concours de Mme Félix Pardon, soprano-dramatique ; Pierre Elzéar, Paul Cosseret, littérateurs parisiens ; Jokisch, violoncelliste, professeur au Conservatoire de Bruxelles et des compositeurs Van Synghel et Pardon, qui tiendront l'orgue et le piano.

Voici le programme de cette solennité artistique et littéraire :

PROGRAMME

Première partie :

Marche triomphale (Dagnelies), exécutée par la Fanfare communale. — Prologue d'inauguration (A. Silvestre), écrit pour la circonstance, dit par P. Cosseret. — a) Nocturne (Chopin) ; b) Sérénade (F. Pardon), exécutés par M. Pardon. — Cavatine des Huguenots (Meyerbeer), chantée par Mme Pardon. — La Grève des Forgerons (F. Coppée), dite par M. Paul Cosseret. — a) Evocation (O. Jokisch) ; b) Romance pour violon (H. Léonard), exécutées par M. Jokisch. — Grand air d'Hérodiade (Massenet), chanté par Mme Pardon. — Causerie humoristique, par P. Elzéar.

Deuxième partie :

Fantaisie variée (Struchmann), exécutée par la Fanfare communale. — a) Norturne, b) Sérénade (Widor), exécutés par MM. Jokisch, Jacobs et Pardon. — Monologue inédit de Coquelin cadet, dit par M. Paul Cosseret. — Arioso des Contes d'Hoffmann (Offenbach), chantée par Mme Pardon. — a) Recueillement dans la Forêt (Popper) ; b) Chanson napolitaine (Casella) ; c) Danse des Elfes (Popper), exécutés par M. Jacobs. — Fragments de Faust (P. Elzéar), par l'auteur et M. P. Cosseret. — Ave Maria (Gounod), chanté par Mme Pardon et accompagnée par MM. Jokisch, Jacobs, Van Synghel et Pardon.

Prix des places : Réservées, 4 fr. ; premières, 2 f. ; secondes, 1 fr.

Le concert sera suivi d'un bal.

Nous ajouterons qu'afin de permettre à tous les amateurs de rentrer chez eux avec facilité, le Comité organisateur a décidé que le concert commencerait à 5 heures précises pour finir à huit heures.

FUNÉRAILLES

Les personnes qui par oubli n'auraient pas reçu de lettre de faire part de la mort de Madame

Louise-Alphonsine-Léopoldine RÉMILLY

Epouse de M. Paul CORBIÈRE

décédée à Roubaix, le 6 janvier 1892, dans sa trente-troisième année, administrée des sacrements, sont priées de considérer le présent avis comme une invitation d'assister aux CONVOI et SERVICE SOLENNELS qui auront lieu le samedi 9 dudit mois, à neuf heures et demie, en l'église Saint-Sépulcre, sa paroisse, d'où son corps sera conduit à la gare de Roubaix pour être transporté et inhumé à Laigle (Orne).

L'assemblée à la maison mortuaire, caserne de la gendarmerie, rue des Arts.

Etat-civil de Roubaix
Du 8 janvier

Naissances. — Polydore Waesberghe, rue Ste-Elisabeth, 25. — Mathilde Bonchez, rue Saint-André, 1. — François Van de Walle, Hermel Malghem, Hôtel-Dieu. — Léon Dumez, rue de Mouveaux, 75.

Décès. — Adèle Dieperinck, 80 ans, rue Bayart. — Charles Baert, 17 jours, rue de Naples. — Albert Croes, 20 mois, rue Saint-Antoine. — Louise Desprets, 76 ans, rue du Moulin, 131. — Jules Haeys, 18 jours, rue Decrême, 63. — Joseph Ghys, 4 ans, Auguste Sauter, 60 ans, Hôtel-Dieu. — Marie Chielens, 6 ans, rue de Lille. — Louis Petit, 22 mois, rue Jacquart. — J.-B. Delplanque, 66 ans, Hôtel-Dieu.

Etat-civil de Tourcoing
Du 7 janvier

Naissances. — Maria Lesenne, rue Capelle. — Victor Créteur, Croix-Rouge. — Valentine Verleyen, rue du Nord.

Décès. — Nathalie Lottin, 78 ans, Silvie Lesaffre, 71 ans, Hospice Général. — Frédéric Dederecq, 54 ans, ruelle Codron. — Sophie Delepaul, 52 ans, rue de Menin. — Louise Devillars, 19 ans, rue Wailly.

Etat-civil de Lys-lez-Lannoy
Du 17 décembre au 6 janvier

Naissances. — Pierre Delerue, rue du Pavé. — Albert Carlier, rue du Colisée. — Germaine Lejeune, rue du Bois. — Louis Fourrez, rue du Bois. — Victor Devos, rue du Colisée. — Blanche Notte, rue du Bois.

Mariage. — Entre : Alphonse Blin, 23 ans, tisserand, et Laurence Boulanger, 20 ans, journalière.

Décès. — Hortense Broux, 6 mois, La Place. — Gabriel Hautebar, 2 ans, Cohem. — Paul Vanhulle, 18 mois, rue du Bois. — Casimir Delbrouck, 82 ans, Cohem. — Lucienne Spreux, 4 mois, Fresnoy. — Amand Coch, 30 ans, Fresnoy. — Victoire Deledique, 63 ans, Bon Poste. — Marie Dubus, 7 ans, Cohem. — Julienne Lebbrecht, 3 mois, Cohem.

SANTÉ A TOUS rendue sans médecine et sans frais, par la délicieuse farine de Santé du BARRY DE LONDRES, la

REVALESCIÈRE

Guérissant les constipations habituelles les plus rebelles, dyspepsies, gastrites, gastralgies, phtisie, dysenterie, glaires, flatus, aigreur, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements (même en grossesse), diarrhée, coliques, toux, asthme, catarrhe, influenza, grippe, oppression, langueurs, congestion, névrose, dartres, éruptions, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, rhumatisme, goutte, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine et voix, ainsi que des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse et sang.

Pour les convalescents, c'est la nourriture par excellence, l'aliment indispensable pour réparer les forces.

Witry-lez-Reims (Marne), le 22 octobre 1890

Je fais personnellement usage de la Revalescière et la prescris à mes malades, particulièrement dans les affections du tube digestif, et dans tous les cas où il y a intérêt à soutenir et à ramasser les forces des malades ; j'en ai toujours obtenu les meilleurs résultats. Dr RAVAUD.

Le Dr Elmslie écrit : Votre Revalescière vaut son pesant d'or. Elle est le meilleur aliment pour élever les enfants, étant bien préférable au lait et à l'huile de foie de morue.

Le Dr Vermeulen, d'Anvers, écrit, le 16 octobre 1888 : « J'ai prescrit avec le plus grand succès et à plusieurs reprises votre Revalescière. En ce moment encore je traite un enfant qui ne devra la vie qu'à elle ».

Cette, 2 janvier 1890. La Revalescière m'a empêché de mourir, depuis dix-huit mois ; c'est la seule chose que je puisse digérer. — H. GAFFINO, curé-doyen de Cette (Hérault).

Quatre fois plus nourrissante que la viande, sans jamais échauffer, elle économise encore 50 fois son prix en médecine, et répare les constitutions les plus épuisées par l'âge, le travail ou les excès quelconques. En boîtes : 1/4 kil. 2 fr. 50 ; 1/2 kil. 4 fr. 50 ; 1 kil. 7 fr. 75 ; 2 kil. 1/2, 17 fr. 50 ; 6 kil. 40 fr., soit environ 25 c. le repas. 46 ans de succès ; 100,000 cures annuelles. Aussi LA REVALESCIÈRE CHOCOLATÉE Elle rend appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. En boîtes de **2 fr. 50, 4 fr. 50** et **7 fr. 75**. Envoi *franco* contre mandat-poste. — Partout chez les bons pharmaciens et épiciers. DU BARRY et Cie (limited), 8, rue Castiglione, à Paris.

Dépôts à Lille, pharmacie Centrale ; Gobert et Cie, 23, rue Esquermoise ; Bruneau, pharm., 71, rue Nationale ; Berche, 56, rue de Paris ; Epicerie Parisienne, 2, rue Nationale. 1521

IMPRIMERIE
DE
l'Avenir de Roubaix-Tourcoing

BUREAUX
Rue du Vieil-Abreuvoir, 12, à Roubaix.
Rue Verte, 56, à Tourcoing.

Cartes de Visite
sur Bristol
1 fr. 45 Le Cent 1 fr. 45

SUR IVOIRE EXTRA-SUPÉRIEUR
2 fr. Le Cent 2 fr.

Les Cartes sont livrées dans une très jolie boîte.

Très belles Enveloppes pour Cartes de Visite à 75 Centimes le Cent.

PAPETERIE

Bureau du Journal, rue Verte, 56, à TOURCOING

Beau papier anglais
La boîte de 25 feuillets et 25 enveloppes
50 Centimes

Très belles Enveloppes bulles et Enveloppes vergées à 50 cent. le Cent.

PLUS DE CHAUVES !
Ni de CHEVEUX GRIS

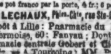

CROISSANCES ÉTONNANTES de Cheveux

POMMADE QUINIQUE LECHAUX

Pommade hygiénique, régénératrice

[illegible]

Dépôt à Lille : Pharmacie du Docteur [illegible] ... — A Valenciennes : [illegible] — A Maubeuge, M. Huart, [illegible] — M. Dutertre, pharmacien — De [illegible] Cour, à Hondschoote (Nord). — Toutes pharmacies.

BULLETIN LAINIER

MARCHÉ A TERME
de Roubaix-Tourcoing
Du 8 janvier

Cote officielle de 4 heures 1/2
Peignés de la Plata et de l'Uruguay

Livraisons	TYPE 1 qual. à fabr. Cote préc.	Cote jour	TYPE 2 qual. cour. Cote préc.	Cote jour	TYPE B F Cote préc.	Cote jour
Janvier	4 675	4 675	4 45	.. ..	4 45	.. ..
Fév.	4 65	.. ..	4 45	.. ..	4 45	.. ..
Mars	4 675	4 65	4 45	.. ..	4 45	.. ..
Avril	4 75	4 675	4 45	.. ..	4 45	.. ..
Mai	4 70	4 70	4 45	.. ..	4 45	.. ..
Juin	4 725	4 725	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
Juillet	4 75	4 725	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
Août	4 775	4 75	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
Septembre	4 80	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
Octobre	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
Novembre	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
Décembre	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..

Peignés d'Australie
Type A. B

Janvier	5 20 — . —	Juillet	.. — . ..
Février	5 225 — . —	Août	.. — . ..
Mars	5 225 — . ..	Septembr.	.. — . ..
Avril	5 25 — . ..	Octobre	.. — . ..
Mai	5 25 — . ..	Novembr.	.. — . ..
Juin	5 25 — . ..	Décembr.	.. — . ..

DÉTAIL DES VENTES
CAISSE DE ROUBAIX-TOURCOING
Contrat 1

Mars	5.000	»	à 4.65
Avril	10.000	»	à 4.675
Mai	5.000	»	à 4.70
»	5.000	»	à 4.675
Juin	10.000	»	à 4.725
Juillet	10.000	»	à 4.725
Août	5.000	»	à 4.75

Après Bourse

Juin	5.000	»	à 4.725

CAISSE DE TOURCOING
Contrat 1

Janvier	5.000	»	à 4.675
Mars	10.000	»	à 4.65
Juin	10.000	»	à 4.70

Après Bourse

Juin	5.000	»	à 4.725
»	5.000	»	à 4.70

Total de la journée : 75.000 kilos.
Tendance : Calme.

LAINES

Anvers, 8 janvier.

En disponible, il a été traité [illegible] balles de la Plata en suint et [illegible] balles Australie.

Peignées françaises de la Plata
Contrat A

Juin, 0.00 0/0 juillet, 0.00 0/0 ; août, 0.00 0/0, septembre, 00.00

Peignées allemandes de la Plata
Contrat B

Décembre, 4.62 1/2 ; janvier, 4.50 0/0 ; février, 4.47 1/2 ; mars, 4.50 ; avril, 4.50 ; mai, 4.52 1/2 ; juin, 4.57 1/2 ; juillet, 4.60 ; août, 4.60 0/0 ; septembre, 4.62 1/2 ; octobre, 4.62 1/2 ; novembre, 4.62 1/2.
Ventes : 00.000 kil.

Contrat M

Sept. 0.00 0/0 ; octobre, 0.00 0/0.

Bourses Commerciales et Agricoles

HUILES, GRAINES & TOURTEAUX

LILLE 8 Janv.	HUILES l'hectolitre	GR. l'hec.	TOUR. les 100 kilos
	Créd. Orp.		
Colza	[illegible]		
Œillette b. g.	[illegible]		
Lin de pays	54 — 51 50	22 —	14 —
Lin étranger	51 — 51 50	25 —	15 —
Cameline	[illegible]		
Chanvre	[illegible]		11 —

Huile épurée pour quinquet 73 —

PARIS, 8 janv. (Dépêche spéciale)

Huile de Colza			Huile de Lin		
Courant	63 25	63 25	Courant	48 25	48 50
Prochain	63 25	63 25	Prochain	48 75	49 —
4 mars	63 25	63 25	4 mars	50 —	50 25
4 mai	63 50	62 50	4 mai	50 75	51 25

CÉRÉALES & FARINES

PARIS, 8 Janv. — (Dépêche spéciale)

Farines : 12 marques.

Janv.	58 25	57 25	4 Mars-Av.	58 50	59 75	
Fév.	58 75	57 75	4 Mai.	59 75	60 25	

Marque Corbeil : 63 — Circulation : 0,00

Blés.

Janv.	26 75	26 25	4 Mars	27 50	27 75
Fév.	27 25	26 50	4 Mai	27 75	21 75

Seigles.

Janv.	21 —	20 75	4 Mars	22 —	21 75
Fév.	21 25	21 —	4 Mai	22 —	21 75

SUCRES

LILLE	Cours du jour	Cours précéd.
Sucre Nº 88 (88 degrés)	[illegible]	37 75
» acquitté	[illegible]	87 —
» blanc type Nº 3	[illegible]	39 50
Betteraves disponibles	[illegible]	110 —
Mélasse	[illegible]	15 —
Sucre raffiné	[illegible]	35 —

PARIS, 7 Janv. — (Dépêche spéciale)

Sucres indigène

Roux 88	[illegible]	39 25

Sucres blancs

Courant	41 50	41 50
Fév.	41 50	41 75
4 mars	42 —	42 75
4 mai	43 25	43 19
Raffiné	104 —	à 104 —

PÉTROLES

ANVERS	Payé	Vendu
Disponible blanc.	16 3/4 à — ./.	16 3/4 à — ./.
Janv.	— ./. à — ./.	15 3/8 à — ./.
3 premiers mois	— ./. à — ./.	16 ./. à — ./.
4 derniers mois	— ./. à — ./.	16 ./. à — ./.

CAFÉS

HAVRE. — (à terme)

Janvier ... 1892	81 —	Juillet	75 50
Février	79 50	Août	75 50
Mars	78 25	Septembre	75 —
Avril	77 —	Octobre	75 —
Mai	76 25	Novembre	74 50
Juin	75 50	Décembre	73 —

ANVERS. — Santos.

Janvier ... 1892	88 —	Juillet	— —
Février	81 —	Août	— —
Mars	— —	Septembre	— —
Avril	— —	Octobre	— —
Mai	— —	Novembre ... 1891	— —
Juin	— —	Décembre	— —

COTONS

HAVRE

Janvier ... 1892	47 — /	Juillet	49 5/8
Février	47 3/8	Août	55 1 8
Mars	47 7/8	Septembre	50 5 8
Avril	48 1/4	Octobre	51 1 8
Mai	48 5/8	Novembre	5. 5 8
Juin	49 1/8	Décembre	72 3 4

LA VILLETTE, 8 Janv. — Bestiaux

	Amenés	Vendus	1re q.	2e q.	3e q.
Veaux	631	512	2 30	2 10	1 90

BOURSE DE LILLE

Du 8 janvier

CAISSES ET VALEURS DIVERSES

Beaj. Delgutte et Cie (2500 act. 500 fr.) t. p., 306,25 ex c.

ACTIONS

Aniche (Nord), le douzième (3000 parts), 14915. — Anzin (100e de denier), (288 deniers), 4850. — Bully-Grenay, (le sixième) (18000 parts), 3140. — Carvin ex-coupon nº 38 (3945 act.), 1570. — Courrières, le dixième, (20000 act.), 4198,75. — Dourges, (1800 id.) p. 9950. — Escarpelle (Nord), (6060 act.), 2300. — Ostricourt (act. liber. 500), 470.

FORGES ET HAUTS-FOURNEAUX

Biache Saint-Vaast, (2000 act.), 3610. — Denain et Anzin (ex-c. nº 14) (20000 act.), 305.

COUPONS DÉTACHÉS

1er janvier 1892. — Verley-Decroix, 15 net 14,40. — Platel, 20 net 19,20. — Estrée-Blanche, 10 coup. 2. — Delgutte, 25. — Aniche, 66,67. — Courrières, 50. — Douchy, 60. — Ferfay, 35. — Lens, 200.

4 janvier. — Marles, 70 0/0, 335,65. — Biache Saint-Waast, 40.

6 janvier. — Banque régionale du Nord, 5.

Pour les valeurs non cotées, voir le tableau complet publié tous les lundis.

BOURSE DE BRUXELLES

du 8 janvier 1892

[illegible]

BULLETIN FINANCIER

Hésitant au début, le marché s'est ensuite relevé en clôture ; les affaires n'ont cependant pas été bien actives.

La nouvelle de la mort du vice-roi d'Egypte a fait les frais de toutes les conversations, mais on tous cas n'a pas influencé d'une façon sensible l'ensemble de la cote.

Le 3 0/0, qui débutait hier à 95.25, a ouvert à 95.15 et clôture à 95.32.

Le 3 0/0 Nouveau clôture à 95.50 après 95.37, premier cours.

L'Amortissable cote 95.20.

Le 4 1/2 105.77.

Nous n'avons que des fluctuations peu importantes à enregistrer sur nos sociétés de crédit.

Le Crédit Foncier est à 1218.75.

La Banque de Paris à 693.

Le Crédit Lyonnais finit à 802.50.

La Société Générale est demandée à 475.

Le Suez clôture à 2,682.50.

L'Italien cote 90.25 dernier cours.

L'Egypte a trouvé à 478.

Le Turc cote 18.70.

Le Hongrois 91 1/2.

Le Portugais 38.

L'Extérieure à 63 1/4.

Le 3 0/0 Russe Nouveau n'a pas varié à 76.50.

Au comptant, on constate un mouvement d'affaires suivies sur les obligations de la Société Générale des Chemins de fer Économiques dont le prix de 405 fr. est encore bien avantageux.

A. Pajot et Ch. Lefebvre

LILLE — Rue Nationale, 69 bis | ROUBAIX — 6, rue de la Gare, 6

ACHAT ET VENTE A FORFAIT
ET ORDRES DE BOURSES
TITRES CONTRE ESPÈCES

Charbonnages
Coupons et Titres remboursables, payables à présentation — Transferts — Conversions, Renouvellement de feuilles de coupons
Vérifications de tirages

Souscriptions sans frais à toutes émissions
avec facilités de paiement pour les souscriptions importantes.

Imp. du Journal *l'Avenir de Roubaix-Tourcoing*

Le gérant : E. DUGARDIN.

AVIS IMPORTANT

DENTS

M. ET Mme M. MEIER

Chirurgiens-Dentistes, Spécialistes, diplômés par la Commission Médicale Belge, brevetés par arrêté royal

COURTRAI, rue de Mouscron, 2 COURTRAI

peuvent être consultés tous les jours, exceptés les dimanches et jours fériés, pour tout ce qui concerne les opérations chirurgicales de la bouche ; Extraction de dents, anesthésies à l'aide d'un appareil de protoxyde d'azote pour les personnes nerveuses et craintives. Ce procédé supprime la douleur de l'opération et ne laisse plus de désiderata sur la facilité, la rapidité, la durée, l'innocuité de l'anesthésie, purification et obturation, émail artificiel, redressement de dents déviées chez les enfants en dessous de douze ans. Traitements et guérison de dents douloureuses.

Atelier spécial pour la confection des dents et dentiers (systèmes M. MEIER).

Elles ne nécessitent pas l'extraction des racines et n'occasionnent aucune douleur, ni gêne. Joignant l'utilité à la beauté, ces dents servent à broyer et à triturer les aliments les plus durs ; l'émission de la voix est plus souple et plus claire. Ce système est tout récent et n'existe en Belgique que chez l'inventeur et permet de livrer des dents artificielles depuis 2 fr. et des dentiers complets depuis 200 fr. Les pièces dentières sortant des ateliers de M. et Mme MEIER défient en quelque sorte le travail de la nature ; on ne saurait par l'émail, ni par la couleur, ni par la forme des dents, distinguer si elles sont naturelles ou non. Ils entreprennent les réparations des pièces dentaires non sorties de leurs ateliers et les [illegible] suivant leur système. Toutes pièces dentaires sortant de la Maison de M. et Mme MEIER sont garanties pour la vie.

Men spreekt vlaamsch.

N. B. M. MEIER sera à consulter tous les jeudis (excepté le troisième jeudi de chaque mois), de 9 heures à midi et de 2 heures à 5 heures, rue du Collège, 73, en face du Collège, à Roubaix.